

LE BLUES DES CAPITAINES

Lors des prochaines élections professionnelles, n'oubliez pas : Sanctionnez les signataires du PPCR officiers, accord conclu à la va-vite, sans vision sur les parcours de carrière et qui laisse sur le carreau près de la moitié du corps de commandement.

L'Union des Officiers UNSA n'admet pas que les capitaines aient été rétrogradés au premier grade de leur corps sans augmentation de salaire ni mesure statutaire permettant à tous d'accéder au deuxième grade.

L'Union des Officiers UNSA revendique :

1. le passage automatique au grade de commandant. Le déroulement de carrière sur deux grades a minima doit être garanti pour tous !
2. l'exhaussement de la grille indiciaire des capitaines, avec la création d'échelons supplémentaires, pour éviter le plafonnement du traitement des trop nombreux collègues en attente d'une promotion,
3. la révision des missions du corps de commandement par grade et à l'établissement d'une nomenclature intégralement renouvelée.

*J'me suis réveillé ce matin
Avec une sacrée gueule de
bois!*

*Hier encore j'étais quelqu'un,
Aujourd'hui, je n'm'y retrouve
pas ...*

*Tout recommencer à zéro?
C'est c'qu'a signé mon
syndicat...*

*J'ai perdu ma troisième
barrette, depuis qu'on la
donne à l'école.*

*Et tout ça pour des
clopinettes,*

*Pendant qu'les aut'salaires
décollent.*

Tout recommencer à zéro!

*Qu'est-ce qu'il m'a fait,
mon syndicat?*

Je n'serai jamais commandant,

J'suis coincé sur un niveau 3!

Plus le temps passe, moins je

comprends,

Comment j'en suis arrivé là!

Tout recommencer à zéro...

Et bazarder mon syndicat!

Avant de voter, cette fois-ci,

je réfléchirai, c'est promis...

25 rue des tanneries 75013 PARIS -15 mai 2018

**Alors, en décembre, changez la donne !
Votez Union des Officiers UNSA.**

